

OPTIMISATION DES PROCESSUS D'ACCÈS AUX DONNÉES DE SANTÉ

Faire partie de l'économie de demain basée sur la valorisation des données massives implique de regrouper, partager, jumeler et croiser les données de santé cliniques et hospitalières. Afin que notre système de santé et le secteur des sciences de la vie puissent saisir les opportunités qu'apportent l'analyse des données massives en santé, il faut poursuivre les initiatives en cours et aller plus loin en mettant en place des processus qui permettraient aux entreprises d'accéder aux données de santé, dans le cadre d'un partenariat avec un groupe de recherche publique.

ORGANISER LES DONNÉES CLINIQUES ET HOSPITALIÈRES AU QUÉBEC



À l'aide d'un budget supplémentaire et des ressources adéquates, les travaux de la Table nationale des directeurs de la recherche du MSSS permettraient à plus d'établissements de santé d'organiser et de faciliter l'utilisation des données cliniques tout en priorisant les établissements qui sont les plus avancés au niveau de la numérisation.

DES DONNÉES DE SANTÉ DISTRIBUÉES À ACCÈS CONTRÔLÉ



Une architecture d'accès distribuée et contrôlée c'est accorder le privilège de regrouper et croiser des données uniquement à quelques établissements de santé qui auront démontré que leurs processus internes sont sécuritaires et optimisés et que l'expertise en sciences des données de cet établissement est reconnue.

UN CADRE DE GESTION DE L'ACCÈS AUX DONNÉES CLINIQUES ET ADMINISTRATIVES SÉCURITAIRE



Ce cadre de gestion doit préciser comment assurer la protection de la vie privée, réduire au minimum les risques liés à la sécurité de l'information et évaluer la durée de vie des données en regard du consentement que le patient a accordé.

AMÉLIORER NOTRE COMPÉTITIVITÉ SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE



Mettre en place des objectifs précis afin d'accélérer les processus d'accès aux données du Québec. Au Canada, plusieurs provinces peuvent donner accès à un ensemble de données de santé en 4 mois, ce qui nous semble l'étalon qui devrait guider la définition des objectifs de performance québécois.

ENCOURAGER ET FAVORISER LE PARTAGE DES DONNÉES DE SANTÉ PUBLIQUES ET PRIVÉES



En créant une infrastructure numérique pour accueillir les données de santé de partenaires externes, les établissements de recherche et de soins comme les entreprises devraient être encouragés à partager de façon contrôlée des données de santé anonymisées.

LE MÉMOIRE COMPLET EST DISPONIBLE [ICI](#)

Nous souhaitons que ce mémoire puisse alimenter la réflexion du milieu et permettre en place de processus d'accès transparents par lesquels, le Québec renforce sa compétitivité en donnant un accès fiable et sécuritaire à des données de santé aux chercheurs collaborant avec des entreprises privées.